

**Gilles Deleuze**

**Sur les appareils d'État et machines de guerre, 1979-1980**

**6ème séance, 22 janvier 1980**

**Transcription : Annabelle Dufourcq (avec le soutien du College of Liberal Arts, Purdue University) ; transcription augmentée, Charles J. Stivale**

### **Partie 1**

... Sur de purs matériaux pas organisés... euh... et je souhaitais vivement que vous organisiez quelque chose sur ce thème de la plainte et de son rôle à la fois dans les arts et dans l'histoire. Alors il n'y a personne qui pourrait... qui pourrait me... à ma place... Hein? [Pause] Vous avez de la mauvaise volonté, quoi. [Pause] [1 :00] Bon ben, alors on laisse ça, hein. J'espérais... [Pause]

Sur ce qu'on a fait les dernières fois, il n'y a pas de problème, il n'y a pas de... ? Non? Mes appels les plus habiles restent... [Rires] Bien. Eh ben, ça tombe mal, parce que je n'ai pas grand-chose à dire aujourd'hui, alors... Bon, eh ben, on y va... Il y a quelqu'un qui veut parler? [Rires] Ah la la... Bon. Bon. Aaahh. [2 :00]

Ce qu'on a vu les dernières fois, c'est... – je n'arrive pas... je n'arrive pas à le dire assez concrètement... -- c'est une certaine comparaison, une certaine description de types d'agencements. Et en quoi c'est dans notre sujet, cette comparaison, cette espèce d'étude descriptive? C'est vraiment de la description au point où nous en sommes, description de types d'agencements. Et ce que je retiens pour notre sujet -- « qu'est-ce que c'est que l'appareil d'État? », c'est-à-dire « quel type d'agencement ça veut dire, un État? » -- ce que je retiens et ce à quoi je tiens – parce que ça me paraît un peu [*mot inaudible*] -- c'est qu'on est arrivé à distinguer ces deux agencements – ce n'est pas les seuls, il y a une liste infinie d'agencements – mais, euh, ces deux agencements [3 :00] qui nous occupent principalement pour le moment, à savoir un agencement constitué par une combinaison code-territoire et un agencement constitué par une combinaison tout à fait différente, surcodage-terre. Et on a vu que, la terre, elle était toujours en... dans un certain décalage avec le territoire, tout comme le surcodage était une opération tout à fait différente de celle des codes. Or, c'est là-dessus que je voudrais... euh... je ne sais pas, je voudrais revenir un tout petit peu, parce que ça me paraît très, ça me paraît... à la fois, je n'arrive pas à le dire assez concrètement, et je sens qu'il y a toutes sortes d'applications concrètes.

Je dis : dans notre vie, on passe notre temps, ou de longs moments de notre temps, dans [4 :00] le régime d'agencement code-territoire et, soit collectivement, soit personnellement, on passe beaucoup de temps à coder des territoires. Et ce qui m'importait, c'était qu'un certain nombre de notions étaient nécessaires pour définir cet agencement-là. Et ces notions, on a vu, c'était quoi? C'était l'idée qu'un agencement de territoire, un agencement code-territoire, se définit par son

exercice. C'est un agencement d'exercice, c'est-à-dire que, lorsqu'un exercice d'agencement est fini, on recommence ailleurs en changeant de territoire. [5 :00] Si bien que c'est un agencement d'itinérance, c'est l'agencement de l'itinérance. D'autres années, on a vu, on a essayé de distinguer nomadisme et itinérance. Ce n'est pas du tout pareil. Mais l'itinérance, c'est bien l'état de celui qui *suit* un flux de territoire en passant d'un territoire à un autre d'après des codes. Donc un agencement d'exercices ou un exercice d'agencement... – mais un exercice d'agencement ne vaut que dans ce type d'agencement : agencement d'exercices – eh ben, un exercice d'agencement se définit précisément par : tant que je reste sur ce territoire. Et puis après, je ne change pas d'agencement, je porte mon agencement sur un autre territoire.

Si bien que, second point, chaque agencement de ce type, code-territoire, avec l'itinérance d'agencement correspondante, avec l'itinérance correspondante, [6 :00] se définira par ce qu'on appelait une *limite*. Sur un territoire, l'agencement est véritablement sériel et la série se définit par une limite.<sup>1</sup> Cette limite, on a vu, c'est le *dernier* objet. Le dernier objet, ce qu'on appelait, en termes marginalistes, *l'objet marginal* ou le dernier objet réceptible. En fonction de quoi, réceptible? Mais en fonction de l'agencement. Je veux dire : au-delà de ce dernier objet, il y a, bien sûr, d'autres objets, seulement ils ne pourraient être captés, ils ne pourraient être investis que si l'on changeait la nature de l'agencement. Donc, dans cet agencement de territoire, il est toujours tendu vers sa limite, vers l'évaluation du dernier objet et, en même temps, il conjure l'au-delà, c'est-à-dire [7 :00] ce qui serait encore *après* l'objet qui ne serait saisissable que dans un autre agencement.

Alors, j'ai pris des exemples stupides comme le dernier verre, le dernier mot, le dernier verre au café, c'est-à-dire le verre marginal, le dernier mot dans une discussion, dans une scène, dans une scène de ménage. Euh... Je pense, pour rendre ça encore plus clair, si vous voulez, je reprends un exemple où ça me paraît très, très évident, les agencements, par exemple les agencements de Proust dans la *Recherche du temps perdu*.

Proust, il a une idée, comme ça -- je ne dis pas qu'elle ait une valeur universelle, elle vaut pour lui, quoi -- il a une idée, c'est que, finalement, dans le domaine des amours, tout amour poursuit d'une certaine manière sa propre fin, sa propre... Il *répète* sa propre limite. [8 :00] Bon, c'est une idée, elle est belle... euh... c'est comme ça, il vit comme ça. Il explique très bien que, par exemple, son amour pour Albertine... ne cesse pas, dès le début, de répéter la fin de cet amour. Alors, ce n'est pas une répétition du passé, c'est comme une espèce de pro-répétition. Donc, tout l'amour est orienté vers une série, laquelle série se définit par une limite. Cette limite, c'est la rupture, la fin de cet amour. Et cet amour, au moment le plus vivant, ben... répète à sa manière la rupture à venir. Bon. Il est triste, hein, il est triste, mais, enfin, Proust était difficile à vivre. Bon. Alors on voit bien, là, je dirais : ça, c'est un exercice d'agencement. Bien plus, un même amour peut comporter plusieurs exercices. Par exemple, dans le cas de Proust, il y a deux amours successives pour Albertine, [9 :00] pour la même personne, hein. Bien. Vous voyez ce que j'appellerais un exercice d'agencement. Ça implique un certain territoire. Ça se fait dans certains lieux ; Albertine est liée à des lieux, tout ça. Et cette série-là, la série Albertine ou les deux séries Albertine sont orientées vers la limite. [*Pause*]

Donc c'est chaque amour qui est sériel et, une fois qu'un amour a atteint la limite, eh ben, le narrateur de la *Recherche du temps perdu* passe à un autre amour, par exemple, du premier

amour pour Albertine au second amour pour Albertine. Vous voyez? Donc, chaque fois, l'exercice d'agencement est défini par une série orientée vers une limite. [10 :00] Et puis, il y a... -- mais il ne faut pas dire que c'est après : tout ça coexiste étonnamment -- il y a comme une autre dimension, une autre dimension où Proust a plus ou moins le pressentiment, et a le pressentiment de manière plus ou moins vive, qu'il y a un autre agencement qui se constitue en même temps. Et qu'est-ce que c'est, cet autre agencement? C'est l'agencement de son œuvre à faire. Cette fois-ci, c'est plus un agencement amoureux, c'est, mettons, un agencement artistique.<sup>2</sup> Bon. Il se dit tout le temps : « ah oui, euh... je perds mon temps... » -- Le temps perdu, c'est aussi le temps qu'il perd, hein -- « Je perds mon temps avec Albertine ». [11 :00] Il dit : « je devrais travailler, je devrais faire mon œuvre... », tout ça, comme si c'était un autre mode d'agencement. Peut-être que les deux ne s'excluent pas, peut-être qu'ils sont coexistants, mais c'est un autre mode d'agencement.

Et se produira une très bizarre révélation, il se dit à un moment, dans son amour pour Albertine : « tiens, je vais épouser Albertine. Ben oui, je vais l'épouser », il se dit. Il se dit : « Non. J'ai mon œuvre à faire. » Ce n'est pas que ça s'oppose, il pourrait faire son œuvre et épouser Albertine, pourquoi pas? Non c'est..., mais ce qui l'intéresse, c'est que ce n'est pas du tout le même type d'agencement, que, lorsqu'il se dit... et lorsqu'il a la révélation, il ne suffit pas de se dire, il se dit tout le temps : « Ah mon œuvre, je vais faire mon œuvre ». Seulement, comme il ne sait pas comment la faire ou qu'il fait semblant de pas savoir comment, [12 :00] mais, le moment où il a la révélation de ce que sera son œuvre, et qu'il se dit : « Là, je la tiens », à ce moment-là, il passe dans un autre agencement. C'est ça qu'on appelait *le seuil* et non plus la limite. La limite, c'est ce qui sépare un exercice d'agencement d'un autre exercice d'agencement, l'agencement restant du même type. Le seuil, c'est tout à fait différent : c'est le passage d'un type d'agencement à un autre agencement.

Or, si j'ai défini mes agencements sériels ou de territoire précédemment agencement d'itinérance, on a vu les dernières fois que l'autre type d'agencement, ce n'est qu'un dualisme relatif, ça n'est qu'une distinction relative, l'autre type d'agencement, lui, c'était, en effet, tout à fait autre chose. C'était un agencement [13 :00] qui ne se définissait plus par le rapport itinérant d'un code et d'un territoire tel qu'un territoire est épuisé par une série orientée vers sa limite. Là, je définis l'ensemble de l'agencement d'itinérance. Mais c'est un tout autre type d'agencement ; c'est, cette fois-ci un agencement où la coexistence des territoires exploités, la simultanéité des territoires exploités, constitue une terre, donc se distingue radicalement de la territorialité d'itinérance, [Pause] et où cet ensemble... – il ne s'agit plus d'une série, alors, il s'agit d'un ensemble de territoires exploités simultanément ; ce que je dis vaut pour l'agriculture, mais vaudrait également [14 :00] pour tout autre domaine, le territoire n'étant pas fondamentalement un territoire agricole ; ça peut l'être, ça ne l'est pas forcément -- cette fois-ci, il y a ensemble de territoires exploités simultanément, et c'est ça qui définit une terre.

Et, en même temps, cette considération d'ensemble, cette coexistence des territoires, ne va renvoyer non plus à un code d'itinérance, mais à un surcodage de sédentarité. Et c'est là que l'on découvrirait l'agencement qui correspond à « appareil d'État » par opposition à l'agencement des groupes itinérants. En d'autres termes, là, ce n'était plus un agencement de limites, c'était un agencement de seuil. Or, cet agencement de seuil... [15 :00] et je dis bien : il coexiste avec les autres agencements, ce n'est pas le même type... je ne peux pas dire : on passe des agencements

d'itinérance à des agencements État, non. On a vu, dans le champ social, il y a une espèce de jeu de coexistence de tous ces agencements.

Alors, si j'essaie de le définir d'après les résultats de la dernière fois, cet agencement « appareil d'État » tel qu'on l'a pour le moment, je précise bien : il s'agit bien de ce qu'on appelait, depuis le début, les « Empires archaïques ». Il s'agit des Empires archaïques et, on a vu, je vous rappelle, que ces Empires archaïques, il faut de plus en plus, d'après les résultats de l'archéologie, en repousser la date. Ce n'est même pas, comme on le croyait, du milieu du néolithique, c'est vraiment le tout début du néolithique et même, ils doivent résulter [16 :00] du paléolithique, c'est-à-dire euh..., si vous voulez, ils se forment entre 10 000 et 7000 avant J. C. Enfin « ils se forment »... dans les traces qu'on en a.

Comment est-ce que je peux les définir? Eh bien, d'après nos résultats la dernière fois, je crois, il faut faire intervenir, pour décrire... si je voulais faire une description de cet agencement « Empire archaïque », il me faudrait deux dimensions. Suivant une dimension, cet agencement a deux aspects. Il implique un espace comparatif, d'une part, et, d'autre part, [17 :00] il implique un point d'appropriation qu'on appelait *appropriation monopolistique*. Et ces deux aspects, dans tous les domaines, ils se manifestent : espace relatif de comparaison et point d'appropriation monopolistique. Et on a vu la dernière fois que le second aspect, le point d'appropriation, était plus profond, c'est-à-dire en fait déterminé. L'espace de comparaison suppose le point d'appropriation.

Et, comme je ne l'ai pas indiqué sous cette forme, je vous rappelle, en effet, les différents aspects sous lesquels nous avons trouvé ça. Nous avons vu que ces Empires archaïques nous semblaient impliquer d'abord quoi? [18 :00] Une comparaison des territoires exploités simultanément, c'est ça l'espace comparatif. La terre surgit et se développe, se déroule comme espace comparatif des territoires. Donc ce n'est plus les territoires successifs de l'itinérance où un territoire étant épuisé, je passe à un autre territoire ; là, il y a une comparaison des territoires qui va être constitutive de la terre. On l'a vu pour la rente dite différentielle, que la rente différentielle, c'était précisément ce mécanisme antique issu de la comparaison des territoires simultanés.

Mais on a vu que cet espace comparatif, à savoir cette comparaison des territoires simultanés qui constituent la terre supposait un point d'appropriation monopolistique, cette fois-ci la rente foncière absolue, [19 :00] et qui est ou qui définit le droit du despote en tant que propriétaire éminent de tous les territoires constitutifs de cette terre, le despote, propriétaire éminent du sol dont les communes subordonnées à l'Empire ne sont que possesseurs. Donc, là, vous avez parfaitement les deux aspects : espace de comparaison, point d'appropriation.

Dans le second aspect qui n'est plus la terre, qui était le travail, vous avez la comparaison des activités qui implique un espace comparatif, la comparaison des activités entre elles sous le régime du travail, [20 :00] et vous avez le point d'appropriation monopolistique, à savoir : le surtravail ou le fait que le travailleur doive une corvée sous forme des travaux publics, doive au despote une corvée... -- et l'on avait vu en quel sens, là aussi, le point d'appropriation était premier par rapport à l'espace de comparaison -- à savoir : le surtravail était premier par rapport au travail au point que l'on ne peut parler de travail que dans des régimes où il y a une catégorie spéciale de surtravail, à savoir les travaux publics.

Et puis au niveau de, troisième dimension, au niveau de l'argent, on avait rencontré le même résultat : espace de comparaison, [21 :00] sous forme de la monnaie marchande, point d'appropriation monopolistique, sous forme de la monnaie-impôt. Or, ce qui nous importait énormément, et ce sur quoi je tiens beaucoup à insister parce que, je ne sais pas..., je ne sais pas, ça paraît bon pour nous, là aussi, c'est le point d'appropriation qui est premier, à savoir : l'usage marchand de la monnaie implique évidemment l'émission, la création de monnaie et la création de monnaie est strictement inséparable de l'opération d'imposition. Donc, c'est l'impôt qui est, là, premier par rapport à l'usage commercial de la monnaie, c'est lui qui crée la monnaie. Et ce n'est pas par hasard que l'appareil d'État ainsi défini, dès l'Empire archaïque, implique dans ses déterminations principales l'émission de monnaie. [22 :00]

Donc, vous voyez que, si j'ai besoin de tant de dimensions, c'est parce que je dirais que, en hauteur, si vous voulez, les *deux* déterminations étagées de l'appareil impérial, c'est : tracer ou développement d'un espace comparatif et point d'appropriation monopolistique. Et comme en largeur, ce schéma va se trouver dans trois – en largeur je ne sais pas... oui – dans trois segments privilégiés, le segment *terre*, le segment *travail*, le segment *monnaie*, et, dans chacun des segments, vous retrouverez espace comparatif, point d'appropriation, le point d'appropriation étant déterminant par rapport à l'espace comparatif, à savoir, dans le segment terre, dans le segment euh... travail et dans le segment... monnaie. [23 :00]

Si bien que, pour ceux qui euh... euh... travaillent ici depuis euh... depuis plus longtemps, on peut rattacher des... quitte à faire des... Ce qui m'importe dans un tel appareil, c'est que, évidemment, vous avez ces points d'appropriation, ces secteurs, ces trois grand secteurs, l'appareil de capture... Je disais : l'appareil impérial comme appareil de capture est évidemment à trois têtes. Il est à trois têtes : la terre, le travail, l'impôt. Donc, à la rigueur, vous avez trois points d'appropriation, l'appropriation de la terre au despote, au grand Empereur, l'appropriation du travail sous forme de surtravail, l'appropriation de la monnaie sous forme d'impôt. Et c'est l'appropriation qui est créatrice. Bon... oh ! Mais, aussi bien, je dirais : ce n'est pas trois points d'appropriation, car, le propre de cet [24 :00] appareil de capture, c'est de faire résonner ensemble, et les trois têtes de l'appareil de capture résonnent et constituent précisément le personnage public du despote, le despote comme étant à la fois le grand propriétaire, le propriétaire éminent de la terre, l'entrepreneur éminent du travail public, et le grand banquier impositeur, c'est-à-dire le créateur de monnaie.

Alors, je peux dire que, dans un tel système, tout est public. C'est ça que je voulais que vous compreniez bien. Tout est public par définition. Il y a strictement aucune sphère du privé. Comme dit Marx quand il décrit ce type d'Empire, vous avez à la base des communes qui sont surcodées [25 :00] par l'Empire, les communes peuvent avoir une possession collective des territoires ; le despote, lui, est propriétaire éminent du sol, mais, en tant qu'unité transcendante des communes. Les fonctionnaires du despote -- à savoir les hommes de l'armée, les banquiers euh... les scribes, les entrepreneurs, etc. -- peuvent recevoir des tenures, des délégations de propriété, mais ce seraient des tenures fonctionnelles, c'est-à-dire : ils sont pas du tout propriétaires privés, personne n'est propriétaire privé. Tout le système est un système public. [26 :00]

C'est ça et c'est par-là que, au début de cette année, on essayait de définir la notion d'asservissement machinique. Comme dit [Lewis] Mumford, comme dit Mumford, c'est une mégamachine, c'est-à-dire une grande machine.<sup>3</sup> C'est la première mégamachine. C'est la première mégamachine ; tout est public dans le système et voyez qu'on peut le définir vraiment comme une mégamachine, une machine d'asservissement au sens où c'est un appareil de capture à trois têtes, les trois têtes résonnantes. Et, à aucun moment, je ne peux assigner une sphère qui déborde le public. C'est un appareil public.

J'ajoute, oui, pour faire le lien donc, avec des recherches qu'on avait faites une toute autre année, vous vous rappelez que, là, ça m'intéresse que, si vous voulez, à deux années de distances, là, je ne sais même plus, [27 :00] peut-être plus, on retrouve quelque chose qui, d'un tout autre point de vue, nous apporte une confirmation au besoin. Je rappelle, pour ceux qui n'étaient pas là du tout, qu'une année, on s'était occupé d'une notion qui était celle de visage.<sup>4</sup> On s'était demandé : qu'est-ce que c'est au juste un visage? Et on s'était dit : et ben voilà, un visage, ce n'est pas une chose personnelle. En effet, il y a des sociétés qui comportent du visage, et il y a des sociétés qui ne comportent pas de visage. Un visage, c'est un système de fonctions, euh... collectives, de fonctions sociales.

Mais peut-être qu'il y a des types très différents de visages. Notamment, peut-être que, par exemple, les fameuses histoires..., les... les prétendus primitifs et leurs réactions devant les photos, peut-être que... ça ne veut pas dire grand-chose, parce que : à quoi ils réagissent? Est-ce qu'ils réagissent... euh... est-ce qu'ils réagissent à la magie de l'appareil photographique ou [28 :00] bien est-ce qu'ils réagissent à tout à fait autre chose? A savoir que... il y a quand même quelque chose d'assez dément dans cette abstraction du visage dans nos sociétés. C'est très bizarre... Peut-être que les prétendus primitifs, eux, ils n'ont pas de visage, c'est-à-dire que c'est autre chose, que ça fonctionne... c'est des groupes sans visage ; peut-être qu'ils ont une tête, hein, une tête, ce n'est pas la même chose qu'un visage... euh... pas du tout. Je ne veux pas dire qu'ils n'ont que des corps, mais peut-être que le visage, c'est une espèce d'abstraction démente. Dans quel cas et comment s'est faite cette espèce de transformation de la tête en visage? Et à quoi nous sert socialement le visage?

Bon, c'est évident que... euh... c'est évident que c'est très difficile de parler même du rôle du langage dans les sociétés si on fait... si on ne tient pas compte de ceci que tout langage est indexé sur un visage. Toutes les histoires du signifiant, [29 :00] on ne voit pas très bien... on ne voit vraiment pas ce que ça peut vouloir dire si ce n'est pas indexé sur du visage. Tiens... euh... comment... le langage, ce n'est pas l'abstraction que certains linguistes disent. « Tiens, aujourd'hui, il n'a pas l'air de bonne humeur », « Oh, il n'a pas l'air en forme » euh... Quand j'entre dans cette salle avec le vœu dément que vous allez parler, hein, je me dis : « tiens, est-ce qu'ils vont parler? », je dis... bon, alors... euh... Vous, vous réagissez : « il va encore nous faire chier », tout ça, bon. Tout ça, c'est très indexé sur les visages, mais qu'est-ce que c'est cette espèce de..., à la lettre, cette espèce d'érection du visage dans certaines sociétés et pas dans toutes?

Bien. Pourquoi je rappelle ça? C'est que, à ce moment-là, on avait essayé..., puisque, à supposer que le visage ne soit pas du tout une chose personnelle, que ce soit vraiment une fonction de certains groupes, [30 :00] donc qui remplisse certaines fonctions sociales, on s'était demandé de

quelle machine il dépendait. Et on s'était dit : pour faire du visage, pas tellement compliqué, hein. Pour faire du visage, la première façon de faire du visage, c'est quoi? Et on avait cherché, et on était arrivé à une espèce de machine très abstraite du visage. Et cette machine abstraite du visage, c'était exactement... on s'était dit : ben oui, ça ne donne pas un visage concret, mais si j'essaye de dégager une espèce de diagramme abstrait du visage, c'est..., il me suffit de deux éléments : trou noir, mur blanc. Un trou noir se déplace sur un mur blanc. Alors, ça ne ressemble pas à du visage, mais, ça, c'est le diagramme abstrait du visage.

Depuis, je n'avais pas encore eu ces documents, je ne sais pas si... Depuis, en tous cas, ça a été très... Je pense à un livre qui a récemment paru, [31 :00] un livre-cadeau merveilleux parce qu'il a plein de belles, de belles reproductions, c'est un livre d'un type qui est devenu et qui s'est fait et qui maintenant est devenu véritablement très spécialiste d'un petit truc minuscule, à savoir les rouleaux protecteurs en Éthiopie. C'est une chose très particulière, les rouleaux protecteurs en Éthiopie. Les rouleaux protecteurs en Éthiopie, c'est des trucs sur... parchemins, c'est une espèce de magie populaire, très très populaire, hein, chez les pauvres agriculteurs, mais qui a en même temps des... des ascendances très lettrées... C'est une chose très curieuse. Je vous renvoie au livre qui s'appelle, oui, *Rouleaux protecteurs en Ethiopie* ou *Rouleaux magiques* je sais plus... *en Ethiopie*, aux éditions du Seuil, l'auteur étant Jacques Mercier,<sup>5</sup> et donc, sur parchemin, il y a des dessins. Évidemment, l'influence byzantine est très grande, si vous vous rappelez les visages byzantins, vous voyez, c'est bien [32 :00] ce qu'on appelait le visage de face. Et le visage de face, c'est quoi? Ben, avant tout, c'est : un œil noir, deux, d'accord, par redoublement, mais pas seulement deux, ça peut être quatre, ça peut... Sur les rouleaux protecteurs, ils mettent des yeux partout, et c'est ça qui va déterminer... C'est ça, l'acte essentiel. Et Jacques Mercier le confirme, hein. Ce qui va déterminer tout le rythme, ce n'est pas du tout les motifs décoratifs qui vont unir les yeux, c'est cet essaimage de trous noirs. Deux, quatre, infini...

Et vous avez : la surface du parchemin, la répartition des trous noirs et, à partir de là, la constitution de visages à, comme on dit, « œil de braise ». Si vous vous rappelez le dernier Négus, le dernier Négus avait évidemment une cour de magiciens, et [33 :00] cette cour de magiciens le rendait extrêmement redoutable. Et, si vous vous rappelez les yeux du dernier Négus [*mot inaudible*], comme on dit, des yeux de braise, sauf que la braise n'est pas noire, mais parfois... ça peut être des yeux rouges. Et ces yeux sont précisément les yeux de la tradition éthiopienne de Salomon, à savoir les yeux de l'ange ou du démon. Or, là, on voit très bien ce système du visage impérial, le visage byzantin est encore une grande stylisation du visage impérial, c'est le visage vu de face, à savoir « trou noir qui se déplace sur une espèce de surface blanche ». Pourquoi je rappelle ça? Parce que je dis : c'est en effet le visage public, tout est public dans l'Empire archaïque. Tout est public sans mérite, [34 :00] parce qu'il n'y a pas encore de sphère « vie privée ». Tout est public. Or, la formule ou *l'illustration*, l'illustration de cet appareil de capture, c'est exactement ça : point d'appropriation monopolistique qui se déplace dans un espace comparatif.

Donc, là, pour mon plaisir -- c'est pour ça que je reprenais tout ça -- pour mon plaisir, euh... d'un tout autre horizon, il me semble que nous trouvons une confirmation, là, de ce qu'on avait étudié à un tout autre propos, concernant le visage, que l'appareil de capture impérial, avec ses deux composantes -- point d'appropriation monopolistique, espace de comparaison, telles que le

point d'appropriation se déplace dans l'espace de comparaison -- s'exprime graphiquement... non, pas graphiquement, s'exprime *plastiquement* [35 :00] sous la forme du visage despotique vu de face, à savoir le trou noir d'appropriation tel que vous le retrouvez encore dans le visage byzantin, dans le visage éthiopien, dans toutes sortes de visages marqués par une tradition impériale. Et c'est « trou noir-espace de comparaison » qui va constituer le visage public du despote. Vous comprenez? [*Pause*]

Alors, ce qui me paraît très important, encore une fois, c'est de voir en ce sens que, à la fois, l'appareil de capture, cet appareil de capture impérial, on pourra lui assigner tel, tel, tel aspects, mais, d'une certaine [36 :00] manière, tous ces aspects résonnent ensemble. Ce sur quoi j'insiste, c'est que nos analyses de la dernière fois nous ont bien montré comment, dans chaque aspect, vous aviez ces deux dimensions, ces deux dimensions fondamentales, le point... le point d'appropriation, l'espace comparatif dans lequel le point se déplace -- une fois dit que c'est le point d'appropriation qui se déplace dans l'espace comparatif -- c'est ce point d'appropriation qui est constitutif de l'espace comparatif. Il le constitue en le *traçant* et en se déplaçant. Or, on l'a vu pour la rente de la terre, on l'a vu pour le travail public, on l'a vu pour impôt-monnaie. Si bien que, encore une fois, l'impôt, c'est l'appropriation monopolistique de la monnaie [37 :00] qui va devenir marchande dans l'espace comparatif correspondant, mais c'est au niveau de l'impôt que la monnaie est créée.

Donc... tout va bien, quoi. Alors ce que je voudrais... vous comprenez, si ça vous sert à... les uns aux autres, tout ça, mais que... moi... dans ce... dans ce schéma précis, bon, je ne vais pas plus loin, parce que je ne vois pas... Mais, si, dans votre travail à vous... en effet, que ce soit la recherche... la dernière fois je faisais un appel pour que vous réfléchissiez au thème de la plainte, mais, là, il faudrait lier, en effet, ces productions, par exemple : production technique du visage, l'Empire archaïque comme étant producteur d'une... d'un type de visage, le visage despotique qui, encore une fois, est le visage vu [38 :00] de face avec ses deux... avec ses deux trous noirs au moins et sa... son espèce d'espace de comparaison. Et puis... ou bien que suivant... que vous voyez aussi bien au niveau de la terre et de la rente de la terre, ou bien au niveau de l'impôt et de la marchandise, si en effet on peut le dire à d'autres époques, si on peut le dire...

Je soulevais la question, là, est-ce que... est-ce qu'on peut dire aussi bien pour les Empires d'Orient que pour les Cités grecques... – pour les Cités grecques, ça semble bien vrai, en effet pour tout le monde égéen, que la monnaie a une origine dans l'impôt et pas dans... et pas dans le commerce. -- Est-ce que c'est vrai aussi, alors, des Empires orientaux? Moi, je crois que c'est vrai, encore une fois, pour une raison très simple qui est que, dans tous les Empires archaïques, le commerce est avant tout surcodé, c'est-à-dire : [39 :00] c'est l'Empereur qui en a l'exclusivité, au moins du commerce extérieur. Dès lors, la manière dont, par exemple, je pense au cloisonnement du commerce dans l'Empire chinois, à tout l'effort de l'Empire chinois pour surcoder le commerce, pour l'empêcher, d'avoir son autonomie, c'est vraiment : il est objet..., par rapport à l'Empereur, il est objet d'une appropriation monopolistique. Dès lors, même pour l'Orient, il me semble que la valeur marchande de la monnaie est subordonnée à l'émission de monnaie qui ne se fait qu'en fonction de l'impôt. Il n'y a pas de contrôle du commerce sans impôt.



Alors, il faudrait voir dans de toutes autres directions. Alors, il y a Éric Alliez qui travaille sur une chose... très intéressante et que moi je ne connais pas du tout qui est le mercantilisme, qui donc renvoie à de tout autres régimes, [40 :00] mais est-ce que, dans le cas du mercantilisme... quels rapports on trouverait entre... le mercantilisme, c'est à la fois une théorie économique et une pratique, surtout une pratique qui a eu beaucoup d'importance en Europe et qui donne un certain rapport, qui instaure un certain rapport commerce - impôt. De quel type? Et est-ce que ça confirmerait notre analyse, là? Tu ne veux pas parler, tu n'as pas envie, là-dessus?

**Éric Alliez** : [*Réponse inaudible*]

**Deleuze** : Mais dans l'inspiration? Non? Non, non, comme tu veux, hein, comme tu veux. Je veux dire, si... parce que c'est très compliqué, vous comprenez... C'est en même temps que le commerce se divise précisément dans son espace comparatif en commerce intérieur et commerce extérieur, mais l'impôt aussi, il se divise en impôt direct et impôt indirect. Les deux dualités ne se correspondent évidemment pas du tout. L'impôt indirect, il me semble [41 :00] très intéressant, l'impôt indirect, parce qu'il permettrait de saisir quelque chose peut-être que l'impôt direct cache. L'impôt direct, il n'est pas constitutif, pas plus que la rente. L'impôt direct, il est un peu du type de la rente, je veux dire qu'il n'entre pas dans la détermination du prix d'une marchandise. Mais l'impôt indirect, lui, il entre dans la détermination du prix. Alors, je ne dis pas du tout qu'il tienne le secret, l'impôt indirect, mais l'impôt indirect, il nous permet beaucoup mieux de comprendre en quel sens l'impôt est une condition présupposée par le commerce. C'est au niveau de l'impôt indirect que, là, dans nos sociétés modernes, on pourrait retrouver un lien d'après lequel on pourrait confirmer que la relation commerciale [42 :00] présuppose l'imposition. [*Pause*] Ouais... Oui, tu préfères... en parler une autre fois.

**Éric Alliez** : [*Propos inaudibles*]

**Deleuze** : Bon, vous voyez? Vous voyez?

**George Comtesse** : [*inaudible*] une question

**Deleuze**: Oui !

**Comtesse** : [*mots inaudibles*] [43 :00] ces trois têtes de l'Empire, l'Empereur comme propriétaire de la terre, l'entrepreneur, le banquier [*mots inaudibles*] Est-ce que [*mots inaudibles*] repousserait cette limite, le visage comme limite, le visage, qui repousserait l'analyse de l'agencement machinique [*mots inaudibles*] désir de l'empereur. [*mots inaudibles*] C'est-à-dire quel est – la question que je me pose est celle-ci : quel est l'agencement de désir du despote pour qu'il devienne propriétaire, entrepreneur, banquier? [44 :00]

**Deleuze** : Je comprends ta question, oui...

**Comtesse** : [*mots inaudibles*] On pourrait reposer la même question après Marx : l'analyse qu'il fait du Capital, dans les trois livres du *Capital*, quel est finalement le désir de, non pas que le Capital induit, mais quel est le désir dont le Capital lui-même se déduit?

**Deleuze** : Eh oui, eh oui, eh oui. Là, je dis..., je le dis vraiment sincèrement, parce que je ne suis pas du tout sûr que ce soit moi qui aie raison et je ne suis pas du tout sûr que ce soit toi, donc... Mais le fait est qu'on butte toujours, toi et moi, sur une même différence, c'est-à-dire, si on traduit ça en... en reproche, pas... pour plus de commodité, le reproche constant que tu me fais, c'est de ne pas aller assez loin. [45 :00] Tu me dis : « il y a quand même quelque chose d'autre, après ce que tu dis, qui doit rendre compte du désir ». Et moi -- alors je ne me donne vraiment pas raison -- c'est comme une espèce de différence irréductible entre nous, puisque chaque fois que... tu intervies, j'ai ce même sentiment. Et moi, je te ferai le reproche, inversement, de réintroduire toujours une espèce de transcendance, en réclamant quelque chose d'autre, *encore*, qui rendrait compte de. Parce que, pour moi, si tu veux, une fois que j'ai décrit un agencement – et si tu m'accordes qu'une description d'agencement, ce n'est pas... c'est un type de description particulier – mais une fois que j'ai décrit un agencement, décrire l'agencement, c'est montrer exactement quel genre de, à la lettre – on a employé ce mot dans d'autres occasions – quel genre de machine abstraite l'agencement effectue. [46 :00] Supposons que je dise : l'agencement visage, ben oui, il effectue la machine abstraite suivante : trou noir-mur blanc, point d'appropriation-espace de comparaison. Une fois que j'ai dit ça, moi, je n'éprouve plus besoin de rien dire, parce qu'il me semble que le désir, il n'est jamais, en quoi que ce soit, derrière l'agencement. Le désir, pour moi, c'est uniquement et exclusivement ce qui met en communication les différentes pièces de l'agencement, c'est-à-dire, c'est ce qui fait que ça passe dans l'agencement, ou c'est le co-fonctionnement de la... [*Fin de la cassette*] [46 :43]

## Partie 2

...machine abstraite, mais l'agencement comme effectuation d'une machine, c'est le désir, hein. Dire qu'il faudrait encore quelque chose d'autre qui rende compte, par exemple, du désir du despote une fois que, ou du désir du Capital, une fois qu'on [47 :00] a décrit l'agencement Capital ou l'agencement Empire archaïque, pour moi, à la lettre..., je veux dire..., si vous voulez ça, moi... moi non. Je n'en suis plus, parce que ça me semble réintroduire une espèce de transcendance.

**Comtesse** : [*mots inaudibles*]

**Deleuze** : Je comprends qu'on ne se comprend pas.

**Comtesse** : [*mots inaudibles*] on ne peut pas simplement dire « le désir c'est ce qui fait circuler [*mots inaudibles*]

**Deleuze** : Tu vois. Si, je ne me trompe pas, Comtesse. Tu me dis bien...

**Comtesse** : [*mots inaudibles*] que le désir se réduit à faire fonctionner l'agencement, par exemple, impérial ou capitaliste, ce qui n'est d'ailleurs pas la même chose.

**Deleuze** : Pour moi, si. Pour moi, si. Le désir, ça veut dire : [48 :00] ça fonctionne.

**Comtesse** : Est-ce que tu penses que l'agencement impérial c'est la même chose que l'agencement capitaliste?

**Deleuze** : Pourquoi tu me fais dire ça, puisque ce n'est pas du tout le... eh ben, ce n'est pas le même désir. Non, notre différence, elle n'est pas là.

**Comtesse** : D'accord, alors... seulement... seulement, dans l'agencement impérial et dans l'agencement capitaliste, on peut... on peut parler peut-être – c'est une hypothèse forte – on peut peut-être parler d'un agencement de désir qui ne serait pas du tout transcendant à l'agencement impérial ou à l'agencement capitaliste, mais qui s'analyserait un fonctionnement même de cet agencement et qui, pourtant, permettrait de parler d'un agencement de désir comme agencement, comme ce qui agence, justement, l'Empire ou le Capital. Donc, ce n'est pas du tout sur le... sur le... [49 :00] disons le détour d'une transcendance que je pose cette question ou cette interrogation, parce que la transcendance, je n'en ai rien à foutre.

**Deleuze** : Eh ! Ne deviens pas désagréable ! [Rires] Non, tu comprends, moi, je me dis : donc tu réclames un quelque chose de plus. Encore une fois, moi, je reprends ma réaction, il faut que tu arrives à le faire parce que, quand tu réclames, et tant que ça reste à l'état de cette proposition « il faudrait quelque chose de plus », moi, je me dis : ce quelque chose de plus -- je me dis comme ça, par réaction euh nerveuse -- je me dis : ce quelque chose de plus, ou bien ça va être un simple décalque abstrait de l'agencement, comme une simple... un simple redoublement, ou bien ça va être quelque chose qui dépasse l'agencement et qui, à la lettre, est transcendant. Tu me dis : non, ce n'est pas du tout ça. Alors là, [50 :00] je dis : il faudrait... il faudrait que tu le fasses dans un cas précis... Est-ce que je trahis tes formules mêmes en disant que tu réclames une dimension du désir qui, d'une manière ou d'une autre, se distingue de l'agencement lui-même? Ce n'est pas ça, hein... tu vois.

**Comtesse** : [*mots inaudibles*] l'analyser à partir du fonctionnement de l'agencement...

**Deleuze** : Mais en quoi il s'en distingue?

**Comtesse** : La question est très simple : quel est l'agencement du désir du despote pour que, justement, le despote soit ce propriétaire de la terre, cet entrepreneur des grands travaux et ce banquier, justement, qui... avec l'impôt [*mots inaudibles*]

**Deleuze** : Est-ce que tu veux dire que ces déterminations de désir préexistent [51 :00] à l'agencement?

**Comtesse** : Non

**Claire Parnet** : Non, bien sûr que non.

**Comtesse** : [*Propos inaudibles*]

**Deleuze** : Alors, c'est ça que... ça répond à peu près à ce qu'on appelle, nous, « machine abstraite ». En effet, les agencements effectuent des machines abstraites. Mais, je ne vois pas en quoi c'est un agencement de désir, je veux dire, tu dis tout le temps : agencement de désir que tu distingues donc...

**Comtesse** : de cet agencement de désir, toi, tu donnes un élément de l'agencement, c'est-à-dire tu donnes l'élément « visage », ce n'est pas sûr... ce n'est pas sûr que l'élément ou la composante visage qui est effectivement une composante de l'agencement de désir immanent à l'agencement impérial soit tout l'agencement de désir. C'est ça la question.

**Deleuze** : Ah ouais, là, non..., visage, c'est un élément, en effet. J'ai donné d'autres éléments : la terre, etc... [52 :00] Ton objection, il me semble, a un tout autre sens, ça ne consiste pas à me dire : tu réduis tout à l'élément visage, parce que, ça, ce serait faux, puisque j'ai fait intervenir l'élément monnaie, l'élément terre, l'élément etc... Ma question est exactement celle-ci : voilà, voilà une expression qui parfois est employée par les économistes, donc, là, on prendrait une expression courante, classique : désir de monnaie. Pour moi, « désir de monnaie » est une expression qui ne signifie qu'une seule chose, à savoir : définissez l'agencement dans lequel tel type de monnaie est créé ayant telle fonction. Si j'arrive à décrire cet agencement, j'ai dit quel était le désir de monnaie correspondant. Il me semble que toi, tu me dis : non. [53 :00] Non, il faut définir le désir de monnaie d'une autre façon. Ce n'est pas ça, non?

**Comtesse** : pas... pas nécessairement [*mots inaudibles*] c'est le désir qui fait... l'agencement de désir, c'est ce à partir de quoi il y a désir de monnaie, c'est ça le sens. C'est-à-dire que le désir de monnaie, c'est effectivement le désir de création de monnaie [*mots inaudibles*], c'est un désir... c'est un désir du despote, mais ça suppose l'agencement de désir du despote. [*mots inaudibles*] Par exemple je prends... je prends... je me réfère, par exemple, pour mieux me faire entendre à un livre qui est, qui a [54 :00] paru il y a un an ou deux je crois, bon, je suis pas tout à fait d'accord avec ce livre-là, mais c'est une des directions, des lignes de... [*mots inaudibles*]. Le livre d'Alain Grosrichard qui s'appelle *La fiction du despotisme asiatique*.<sup>6</sup> Alors, ce livre, il se présente comme un livre d'analyse parfois fictionnelle, mais il a l'intérêt et le mérite, même s'il reste dans une interprétation à la fin du livre [*mots inaudibles*], même s'il reste dans une interprétation en termes de signifiant phallique, donc une interprétation lacanienne, n'empêche : il a le mérite de poser le problème d'un agencement de désir du despote qui ne se réduirait pas tout simplement, qu'on ne pourrait pas réduire tout simplement [55 :00] à l'exercice du pouvoir du despote, c'est-à-dire...

**Deleuze** : mmmh, la question, elle est un peu haute, Comtesse. Est-ce que tu distingues...? A t'entendre j'ai l'impression tout le temps que tu veux distinguer agencement de désir du despote et agencement despotique.

**Comtesse** : Oui, parce que toi tu parles de pouvoir du despote, le despote comme propriétaire, comme banquier, ça c'est un pouvoir, hein. Le pouvoir se réfère au surtravail... ou bien au travail des autres [*mots inaudibles*] mais ça ne suffit pas, ça. On ne peut pas analyser simplement l'agencement d'empire comme agencement de pouvoir. Il y a peut-être une conjugaison entre un agencement de désir et un agencement de pouvoir qui ne seraient pas du tout séparables, pas du tout dissociables, mais, justement, dont la difficulté ça serait de montrer comment ça fonctionne, ça peut fonctionner [56 :00] ensemble.

**Deleuze** : Écoute, le pouvoir, là, on en serait d'accord euh, je suppose, tous les deux, mais tu me fais dire, là, à ton tour, des choses que je ne dis pas. Je n'ai jamais défini l'agencement comme étant un agencement de pouvoir, je le définis comme étant un agencement de désir. Dans le cas

du despote, ça veut dire quoi? Ça veut dire : pour qu'il y ait pouvoir du despote, il faut déjà que se soit imposé quoi? La terre, le travail, la monnaie, le visage etc., ce n'est pas une liste close. Bon, alors là, on peut... Mais ce qui m'intéresse, ce n'est pas du tout cet aspect-là ; ce qui m'intéresse, c'est que précisément la terre, la monnaie, le visage ne préexistent pas. Donc, il y a une création de la terre par différence avec les territoires. Il y a une création du travail [57 :00] par différence avec l'activité, avec les activités. Il y a une création de la monnaie par différence avec les échanges, les échanges marginalistes. Lorsque j'ai rapporté ces déterminations à leur création, pour mon compte, j'estime avoir rendu compte de l'opération du désir. Les phénomènes de pouvoir n'en font qu'en découler et en découlent, à mon avis, il me semble, secondairement. Donc je ne définis pas du tout l'agencement comme une structure ou comme un dispositif de pouvoir ; je le définis comme un agencement de désir. Et, encore une fois, ce qui m'importe dans l'histoire de la terre, c'est que, dès que la terre est constituée, elle est source d'une rente. Ça, ça définit aussi bien un intérêt qu'un pouvoir, intérêt et pouvoir du propriétaire. [58 :00] Bon. Mais, dès que la terre est constituée, elle est source d'une rente, mais ce n'est pas cet intérêt-là qui va la rendre possible, cet intérêt suppose qu'il y ait la terre et, plus simplement, l'itinérance des territoires.

Donc ma question propre à l'agencement de désir, c'est : comment se constitue la terre par différence avec le territoire? Et là, ça n'est ni l'intérêt, ni un exercice de pouvoir qui va rendre compte de ça. Ce qui va rendre compte de ça, c'est un passage d'un type d'agencement à un autre, c'est toute une organisation qui décolle par rapport au territoire, qui implique une espèce de décollage par rapport au territoire et que j'ai essayé de définir. Alors, une fois qu'il y a de la terre, oui, il y a de la rente. Mais si tu veux, pour moi, ce qu'on pourrait presque appeler les actes poétiques d'agencement, à savoir des véritables [59 :00] créations, sont par nature toujours premiers par rapport aux déterminations pratiques d'agencement du type *intérêt* et *pouvoir*. Alors c'est pour ça que, moi, je n'ai aucun besoin de rechercher un... quelque chose en plus, de quelque manière que tu prennes « en plus ». [*Fin de la cassette*] [59 :18]

... Est-ce que c'est clair, au moins? Je crois que c'est très clair. Tu voulais dire quelque chose.

**Claire Parnet** : oui, c'est-à-dire...

**Un autre étudiant [peut-être Hidenobu Suzuki]** : Je voudrais parler d'un écrivain japonais qui a justement expliqué sur l'origine de l'Etat au Japon. Mais c'est un bouquin qui rejette toutes les théories matérialistes sur l'origine de l'état, donc il explique l'illusion commune ou le fantasme commun. [60 :00] L'auteur a utilisé comme documents les mythes japonais et les contes...

**Un étudiant** : [*Inaudible, mais vue la réponse, il demande le nom de l'écrivain*]

**L'étudiant** : ... L'auteur s'appelle [Takaaki] Yoshimoto – il utilisait donc les mythes japonais et les contes ethnologiques. [*Mots inaudibles*] ... c'est que l'origine de l'Etat, ça ne se trouve pas dans les conditions matérialistes, mais ça se trouve dans, comment dire, dans des types d'illusions mentales, psychologiques. Et cet auteur Yoshimoto est pas mal influencé par Freud, mais il rejette Freud dans la mesure où [61 :00] il dit : il y a la différence entre le type de psychologie qui est fondé sur la relation sexuelle et la psychologie collective. Il y a la différence. Donc on ne peut pas parler de la même façon de la sphère du collectif et de la psychologie

fondée sur la relation sexuelle. Donc, dans ce sens il rejette la théorie de Freud. Mais il explique en tout cas l'origine de l'Etat du Japon en se fondant sur les types, les formes de germe de l'illusion commune qui forment à la fin l'Etat comme objet mental. Donc [62 :00] ce qu'on a parlé tout à l'heure, ça me paraît un peu correspondre à ce que cet auteur a dit, c'est-à-dire expliquer l'origine de l'Etat comme les germes de l'illusion mentale, et je voudrais bien savoir si Deleuze rejette ce domaine de l'origine de l'Etat comme quelque chose de transcendant ou pas.

**Deleuze** : Ben, je suis un peu... un peu... abattu...

**Le même étudiant** : Parce que quand vous avez parlé de la capture magique, ça me fait penser tout de suite à [*mots inaudibles*] dans la mesure où tu parles de l'aspect magique quand même de la capture.

**Deleuze** : Et oui, et oui, mais c'est d'une grande ambiguïté...

**Claire Parnet** : je voudrais poser une question aussi.

**Un autre étudiant** : [*Propos inaudibles*]

**Deleuze** : Quoi? [63 :00] Qu'est-ce que tu dis?

**L'étudiant** : [*Propos inaudibles*]

**Deleuze** : Le japonais, il est comme Hume? Euh... Je ne sais pas... [*Rires*] Je ne sais pas... Tu veux dire quelque chose, oui?

**Claire Parnet** : Je voulais te demander, enfin, quand tu dis : cette capture, c'est que, par exemple, quand on naît, on est déjà attrapé, c'est-à-dire on est déjà dedans, est-ce que cette chose-là qui fait marcher ça, est-ce que tu en parles de la même manière que le désir, enfin, qui fait marcher cet agencement? C'est-à-dire, est-ce que, parce que le désir fait marcher l'agencement..., est-ce que c'est quand le désir fait marcher cet agencement que, justement, quand on naît, on est déjà attrapé?

**Deleuze** : Euh, les deux. C'est bien parce que le désir est complètement immanent de l'agencement, c'est-à-dire que le désir, ce n'est pas quelque chose qui, qui précède.... [64 :00] Il n'y a de désir qu'agencé ou agençant, et c'est pareil, dire qu'il est agencé ou dire qu'il est agençant, mais il n'est jamais de désir de quelque chose qui déjà ne serait pas donné. Alors, ça, c'est une chose... Quand je dis, cet appareil de capture, forcément il marche, forcément ça fonctionne, puisque on est déjà dedans, ça signifie quoi? Ça signifie exactement, encore une fois : c'est une capture opérant sur un certain type d'ensembles. C'est pour ça que j'avais besoin de définir l'agencement correspondant comme un agencement d'ensembles et non plus sériel. C'est une capture qui opère sur certains types d'ensembles. Or vous ne pouvez pas définir ces ensembles sans, déjà, qu'y intervienne le mécanisme de capture qui va opérer sur eux. Donc, c'est forcé. Ça signifie simplement que, dans l'agencement, c'est bien le désir qui est la circulation, [65 :00] c'est l'opération de la circulation même, sans laquelle il n'y aurait pas d'agencement.

**Parnet** : Oui, mais, puisque... cet agencement particulier, c'est-à-dire despotique dont tu parlais, bon... euh..., quand tu as défini, quand tu as parlé de la terre, tu as dit que c'était un rapport entre la terre et un surcodage de la terre

**Deleuze** : et d'un territoire, oui, et un surcodage de territoire.

**Parnet** : mais, le surcodage, est-ce qu'il n'a pas... est-ce qu'il n'a pas aussi... Enfin, moi, quand Georges [Comtesse] parle, enfin, c'est ça que j'entends, mais je ne sais pas s'il serait d'accord, est-ce que ce surcodage, il ne... il n'intervient pas aussi dans la manière dont le désir permet que les parties de l'agencement se mettent en...?

**Deleuze** : Bien sûr que si, dans ce cas. Dans le cas d'agencement de surcodage, il intervient, bien sûr. Il est strictement partout dans l'agencement. Il est partout. [66 :00]

Ce qui m'inquiète plus, c'est, évidemment, là où il y a une grande ambiguïté, c'est quant à ce que tu viens de dire [l'étudiant japonais], ce qui me trouble beaucoup, c'est que, dans tous les schémas que je propose, il n'y a jamais aucune référence à quoi que ce soit qui soit de la nature « illusion », euh... ou même « réalité mentale ». Aucune. Alors, quand j'ai employé, à la suite de Dumézil, la notion de capture magique, ça ne renvoyait pas du tout à un domaine qui serait celui des croyances ou des illusions. Pas du tout. « Magique » était un mot commode et provisoire pour distinguer ce type de captures de d'autres types de captures. On disait, par exemple : oui, il y a une capture de guerre, mais ce n'est pas du tout la même que la capture d'État. Et voilà que, dans les mythologies – mais que je ne considère pas plus comme des illusions – [67 :00] on nous parle d'un certain type de nœud, le lien, ce qui est appelé le lien magique, mais qui a aussi bien son nom dans le droit archaïque romain, on l'a vu, c'est le *nexum*, n-e-x-u-m, qui répond exactement à ça, cet espèce de nœud magique.<sup>7</sup>

Alors..., pour moi, « magique », c'était le mot provisoire, puisque je ne pouvais pas encore, à ce moment-là, définir la nature de ce lien ; c'était un mot uniquement provisoire pour bien signaler que, attention, ce n'était pas un nœud opérant par la violence de guerre, c'était autre chose, que c'était un autre type de lien. Alors, ensuite, on a progressé, mais je dirais aussi bien, à ce moment-là, si on veut parler de magie, je dirais que la monnaie, la rente de la terre, la monnaie de l'impôt et le travail sont [68 :00] des déterminations magiques. A ce moment-là, je dirais, il y a bien une détermination objective de « magie ». La détermination objective de la magie, c'est lorsque, en effet, vous définissez une opération sur un ensemble, mais que, en même temps, vous ne pouvez pas définir l'ensemble sans déjà y avoir mis l'opération. Là, il y a une espèce de nœud qu'on pourra appeler magique, mais, en fait, il est parfaitement objectif dans tel agencement. Vous me direz : mais c'est contradictoire, un ensemble tel qu'on ne puisse pas le définir indépendamment de l'opération qui porte sur l'ensemble. Je dirais : non, ce n'est pas contradictoire, puisqu'il s'agit pas du tout d'une définition universelle ; il suffit de définir précisément l'agencement qui rend cela possible. Ouais... Eh ben... Oui?

**Un autre étudiant** : [*Propos inaudibles*] [69 :00]

**Deleuze** : Oui...

**L'étudiant** : [*Propos inaudibles*] [70 :00]

**Deleuze** : Oui, ça, non seulement vous ne vous trompez pas, mais même, vous avez raison... euh... [*Rires*] Je veux dire : il va de soi que, dans la perspective de l'Empire archaïque, n'est pas du tout épuisé l'ensemble des fonctions possibles du visage. Bien plus, l'art correspondant, cet Empire archaïque et [71 :00] l'art qui lui correspond ne créent ou n'agencent -- ça revient au même -- n'agencent qu'un certain type de visage au point que, lorsque vous dites : mais, il y a quand même d'autres fonctions du visage, évidemment oui, en dehors de cet agencement-là, ça, c'est, ça, vous avez complètement raison, et, en effet, ce n'est pas difficile de poser la question, bon. Même si ce que nous disons convient pour ce visage de face avec le trou noir et le mur blanc, mais, enfin, il y a d'autres types de visage, et d'autres types de visage, ils se définissent par quoi? Ben, déjà par une figure célèbre, une tout autre figure du visage, c'est dès le moment où les visages, qui deviennent à ce moment-là plusieurs, plusieurs visages se mettent de profil. Plusieurs visages de profil, ça ne répond [72 :00] absolument pas... [*Deleuze ne termine pas*]

Euh, j'insiste là-dessus, c'est qu'une méthode comme celle qu'on cherche, d'analyse d'agencements, permet tout de suite d'exclure... Si on me dit : mais qu'est-ce que tu fais de plusieurs visages de profil? Remarquez, du coup, ça m'intéresse d'autant plus que je me dis tout de suite : des visages de profil peuvent être en situation d'allégeance de l'un par rapport à l'autre. Par exemple, un roi assis et puis un chevalier qui arrive et puis le roi a le visage des deux tiers, le chevalier a le visage de... à un quart, je ne sais pas quoi, et l'un fait allégeance à l'autre. Il suffit que je décrive une telle pièce d'agencement pour savoir que ce n'est pas un agencement despotique. Ce n'est pas un agencement despotique. Pourquoi? Ben, comme ça, parce que ça m'arrange, d'accord. [*Rires*] Le visage [73 :00] despotique n'est pas... -- mais vous sentez bien que les mots sont assez riches ; on a déjà distingué, par exemple, on ne confondra surtout pas le despote de l'Empire archaïque avec le tyran de la cité grecque, aucun rapport. On ne confondra pas... le tyran de la cité grecque avec un dictateur actuel, tout ça, c'est..., c'est... ou alors on mélange vraiment tout. -- Ce que j'ai défini comme visage despotique, et, là, vous avez complètement raison de le dire : d'accord, il s'agit absolument que d'un cas d'agencement, un type de visage, c'est ce visage de face et qui n'a pas d'interlocuteur ou qui n'a pas de... de... de... de répondant décrit, indiqué. Le visage byzantin vous voit de face, c'est vous, c'est vous, spectateur extérieur qui est son répondant. Qu'est-ce qui le montre? C'est que précisément toute la profondeur byzantine [74 :00] est entre ce que vous voyez et vous qui voyez.

Lorsque, au contraire, vous vous trouvez devant un agencement, l'agencement peut être très impérieux, par exemple, bon... euh... il y a le Christ et des apôtres, il y a un roi et des sujets. Je peux dire : c'est tout ce que vous voulez, mais ce n'est pas un agencement despotique, ça. Ça peut être un agencement monarchique, ça peut être un agencement... Ça fait partie en tout cas d'un tout autre monde. La preuve, c'est que, à ce moment-là, la profondeur, elle sera intégrée dans le rapport d'un visage avec l'autre. Elle ne sera plus entre le visage vu de face et vous qui regardez, comme dans... comme dans une œuvre byzantine, elle sera complètement intégrée dans l'œuvre. On ne dira pas pour ça que c'est un progrès, on dira que c'est un tout autre agencement.

Alors, les cas intéressants pour... quant à la question que vous posez, c'est : [75 :00] est-ce qu'il n'y aurait pas des cas extraordinairement mixtes, à cheval? Évidemment si. Je veux dire, prenons



la longue histoire, puisque, dans cette histoire du visage, là, que je reprenais, le Christ a eu un rôle fondamental du point de vue pictural, du point de vue plastique. Si vous prenez... euh... le visage du Christ, vous avez... -- d'abord tout dépend à quel moment, mais mettons même le Christ crucifié -- vous avez des Christ presque byzantins, c'est-à-dire où, là, le Christ participe encore d'un visage impérial archaïque. Ça, c'est Dieu le père derrière le Christ. Mais le Christ garde toutes sortes d'éléments de..., toutes sortes d'éléments byzantins. Puis, là, le Christ, c'est comme une plaque tournante, on voit aussi qu'avec le Christ apparaît un tout autre type de visage, [76 :00] et toutes les transitions de l'un à l'autre, à savoir..., déjà, le visage du Christ est un peu détourné ou complètement de... complètement de profil, à la limite et, dès lors, est mis en rapport avec d'autres visages, sans que ça exclut, encore une fois, les rapports d'allégeance, les rapports de commandement, mais ce ne sont plus des rapports despotiques, ça peut être des rapports d'une autre nature.

Encore une fois, la question, ce n'est pas si ça s'adoucit, ça ne s'adoucit pas... euh..., mais, c'est un tout autre type de visage. L'année où on s'était occupé du visage, je ne sais pas ceux qui étaient là, mais, là, je le rappelle juste pour mémoire, on avait pris l'exemple d'un tableau qui est très bien commenté par un critique... euh... critique qui s'appelle Jean Paris, un tableau d'El Duccio euh... qui montre le Christ et deux apôtres et qui est précisément un tableau charnière, un tableau plaque [77 :00] tournante, car l'un des apôtres a encore un visage de tradition byzantine et c'est justement celui qui regarde de face, tandis que le Christ et l'autre apôtre sont dans un rapport déjà de visage de profil, de visage détourné, retourné, se tournant vers l'un et l'un vers l'autre, qui marque précisément une toute autre technique de peinture, c'est-à-dire qui marque que la profondeur n'est plus entre ce que je vois et moi qui vois, mais que la profondeur est intégrée dans les éléments picturaux du tableau. Or, là, c'est dans le même tableau que vous avez un élément qui fait un clin d'œil à la tradition byzantine et un autre élément qui fait un clin d'œil au futur de la peinture qui se prépare, à savoir de l'intégration de la profondeur et de la nouvelle perspective.<sup>8</sup> Donc, ça, tout à fait, je suis tout à fait de votre avis. [78 :00] Bien. Eh ben, alors, donc, on continue. Quelle heure est-il?

**Réponse :** Midi moins dix.

**Deleuze :** Midi moins dix? Quoi? Oui?

**Intervenant :** [*Inaudible*]

**Deleuze :** Ouais... Pardon de dire encore que, pour moi, ce problème ne se pose absolument pas, parce qu'il faudrait savoir ce que veut dire : « pour lui ». Ou bien tu emploies « pour lui » en un sens... très, très indéterminé [79 :00] et, à ce moment-là, ça reste trop vague, ou bien tu veux vraiment dire : « pour sa propre personne ». Or, il n'y a pas de personne du despote. « Despote » désigne uniquement une fonction publique. Donc, dire : le despote chercherait, par exemple, cherche-t-il le pouvoir pour lui?... Ça me paraît, à la limite... « pour lui » est un mot vide dans un tel agencement. Il n'y a pas de « pour lui ». La question sur laquelle on bute maintenant, c'est, en effet : quand est-ce que va naître une catégorie du type le « pour soi »? Quand est-ce que naît cette catégorie du « pour soi » qui implique évidemment une sphère du privé? Comme le despote est une fonction publique, comme il règne sur des communautés qui n'existent que

collectivement [80 :00], il n'y a absolument pas de « pour soi », il n'y a pas de sphère du privé ; c'est un agencement qui exclut toute sphère du privé.

Alors, je dis : à ce niveau, « despote » renvoie exclusivement... -- il me semble que Marx et même Engels le disent très bien dans leur texte sur l'Empire asiatique – ce n'est pas du tout une personne qui prend le pouvoir, c'est bien plutôt du type, si j'essaye de tout résumer : vous ne pouvez pas définir, par exemple, la fonction *terre* dans sa différence avec la fonction *territoire* sans que, comme corrélat de la terre, il y ait une fonction despotique. Mais, ce n'est pas une personne, c'est une fonction. Alors, il n'a pas du tout de « pour soi », pas plus que le fonctionnaire n'a de « pour soi ». D'où, quand je dis : tout est public, [81 :00] je veux dire : les communautés possèdent en collectivité le sol, la terre. Le despote est le propriétaire éminent, mais pas « pour soi », c'est-à-dire que c'est sa fonction même qui définit l'unité, *l'unité* transcendante des territoires simultanément considérés. Chaque territoire est occupé, mettons, par une commune qui en a la possession collective. Le despote n'est absolument pas différent, n'est absolument pas une personne distincte de la fonction suivante : l'unité des territoires qui constituent la terre.

Ce n'est pas une personne du tout, il n'a pas de « pour soi », donc il ne cherche pas « pour soi » ou pas « pour soi » le pouvoir. D'abord, le pouvoir, ben -- je n'en ai jamais parlé du pouvoir, ce n'est pas du tout ; les agencements que j'essaye de décrire, [82 :00] ce n'est absolument pas des dispositifs de pouvoir. -- Le pouvoir en découle. Le pouvoir en découle toujours et il en découle secondairement, mais c'est tel type de pouvoir. Les fonctionnaires, de leur côté, comme représentants du despote soit au niveau de la terre, soit au niveau de la monnaie, soit au niveau du travail, entrepreneurs, banquiers, propriétaires, ne sont pas propriétaires pour eux-mêmes ; ils sont uniquement propriétaires de fonctions. C'est en tant qu'ils sont fonctionnaires du despote qu'ils ont le bénéfice de *tel* sol ou plutôt du revenu de tel sol travaillé par les communautés, possédé par les communautés. Donc, c'est comme une espèce de propriété publique à trois étages : possession communale des territoires, propriété éminente du despote, propriété déléguée des fonctionnaires. Mais, à aucun moment [83 :00] il n'y a le moindre propriétaire privé dont vous pourriez dire : c'est un « pour soi ».

**Un étudiant :** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** Est-ce que les fonctionnaires sont les yeux du despote? Oui, c'est la multiplication des yeux, oui. Comme dans... comme dans le parchemin éthiopien, on commence par deux yeux, et puis on... ça essaime. Alors, vous avez des trucs avec quatre yeux... quatre yeux, huit yeux... « huit » yeux... euh... huit yeux [*Rires*], douze yeux, etc. puis, ça essaime partout.

**Un autre étudiant :** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** Quoi?

**L'étudiant :** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** la?

**L'étudiant:** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** oui

**L'étudiant:** [*Propos inaudibles*] [84 :00]

**Deleuze :** Visage-paysage, c'est... c'est... c'est... oui, c'est du même type que..., ça fait partie de ces corrélations, de ces changements d'agencement, enfin de ces..., non, de ces... si on admet que, en effet, il peut très bien y avoir une tête et même une tête humaine qui ne soit pas constituée sur le mode du visage, de la même manière, il y a des milieux... il y a des milieux et même des milieux humains qui ne constituent pas forcément des paysages. Alors, ... c'est peut-être dans le même agencement que les têtes sont érigées en visages et les milieux érigés en paysages, [85 :00] et, en effet, c'est évident que la transformation des milieux en paysages implique précisément ce qu'on appellera un aménagement, un aménagement du territoire. En ce sens, on pourrait dire que la première transformation des milieux en paysages, elle se fait avec les travaux publics. Il n'y a pas de paysage s'il n'y a pas de travaux publics. C'est le travail public qui constitue les milieux en paysages.

Donc là, on voit très bien que ça peut être de la même façon que le système corps-tête se transforme ou produit du visage en entrant dans un nouvel agencement, et c'est en même temps que les milieux produisent du paysage sous l'action des travaux publics. Si tu veux, moi je dirais : à la limite, oui, ... la naissance du paysage, c'est un truc... c'est, en effet, lorsqu'on construit des pyramides dans le désert, tout un aménagement du [86 :00] désert, là, qui va transformer le désert de milieu en paysage. Actuellement, la transformation des milieux en paysages, bon, elle est achevée depuis longtemps, mais elle continue, elle continue, elle se recrée perpétuellement. Vous voyez? Mais je ne crois pas qu'on puisse définir..., en ce sens il y a une corrélation évidente entre visage et paysage.<sup>9</sup> Ça appartient au même agencement. Oui?

**Un autre étudiant:** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** Je n'entends pas.

**L'étudiant:** [*Propos inaudibles*] [87 :00]

**Deleuze :** Ah certainement pas !

**L'étudiant:** [*Propos inaudibles*]

**Deleuze :** Oui, oui, oui, oui, mais, euh... vous comprenez, alors, soit l'exemple de Kafka. Je dis bien que, dans une analyse fondée sur les agencements, les choses sont extrêmement ... compliquées, parce que c'est évident que dans la réalité concrète tout se mêle. Vous avez des agencements qui sont les agencements concrets qui sont toujours mixtes. Simplement, ils ont des dominantes. Dans le thème de Kafka, par exemple, dans les thèmes de Kafka, on voit très bien où sont les mixtes. Mais, justement, si Kafka est tellement moderne, c'est parce qu'il se réfère à d'autres agencements, il se réfère à des agencements actuels, il ne se réfère pas à des... à des agencements aussi archaïques que ceux dont on parle pour le moment.

Mais quand même, si... [88 :00] je prends un exemple, un exemple... bien connu, c'est *La muraille de Chine*. La muraille de Chine décrit typiquement la construction de la muraille de Chine dans les conditions supposées d'un Empire archaïque. Or, sa réponse à un schéma kafkaïen que vous retrouvez très souvent, c'est le schéma de la pyramide... schéma de la pyramide ou de la tour. Vous vous rappelez, dans *La muraille de Chine*, il y a la construction d'une tour au centre, tour qui ne sera jamais achevée, qui est très, très bizarre. Je dirais : ce schéma de la tour ou de la pyramide entourée par une muraille, c'est très précisément le modèle impérial archaïque. Donc ça intervient dans Kafka. Mais qu'est-ce que Kafka ne cesse pas... -- il ne le dit pas, [89 :00] évidemment, parce qu'il a trop d'art, ce n'est pas son travail de le dire -- il ne cesse pas de montrer que ce modèle fonctionne si peu que, d'une part, si je prends à la lettre les... les textes de Kafka, tantôt il nous dit : ce modèle a... n'a jamais été achevé et restera toujours inachevé, parce qu'on est passé à autre chose. Quoi? Il va le dire. Ou bien il dit : c'est vrai, ça existe, mais seulement si on ne regarde que de loin. Ça existe que si on ne regarde que de loin, parce que, dès qu'on se rapproche, on s'aperçoit que c'est un tout autre agencement.

Alors, premier thème de Kafka : oui, ça existe, mais [90 :00] ça n'a jamais été achevé, ça a été remplacé par autre chose, c'est la muraille de Chine. En effet, les nomades sont venus, etc., etc. Par où sont-ils venus? Ils sont déjà là avant qu'on ait compris comment... L'empereur... l'Empereur de Chine n'est plus le despote puisqu'il en est réduit à se cacher derrière ses persiennes et ses rideaux pendant que sur la place, pendant que sur la place de la ville, il y a les nomades qui campent et leurs chevaux carnivores qui mangent la viande. C'est beau ça. [*Rires*] Bon. Voilà, ça, c'est une première note de Kafka.

Deuxième note de Kafka : ça n'est vrai que de loin, vous voyez bien que les deux ... se... Ça n'est vrai que de loin, pourquoi? Là, c'est le grand exemple du château. De loin, K voit le château et le château répond absolument, de loin, au modèle impérial archaïque : grande tour... [91 :00] euh..., espèce de pyramide... bureaucratie céleste, fonctionnaire du despote, etc. Mais plus K se rapproche -- et en fait, il ne peut pas se rapprocher, donc ça devient encore plus compliqué que ça -- plus il s'aperçoit que ce qu'il a pris de loin pour un château ou pour une espèce de clocher ou pour une tour est en fait un ensemble de petites mesures raccordées les unes aux autres en longueur. Le texte, il est formidable, cette espèce de transformation optique du château en espèce de..., un ensemble de bicoques d'autant plus inquiétantes.

Bon, alors, ne tombons pas dans le « qu'est-ce que ça veut dire? », mais enfin, par commodité, disons : qu'est-ce que ça veut dire? C'est que, comprenez, on est déjà dans un tout autre agencement. Kafka s'est simplement installé à la charnière des deux. [92 :00] Ça n'est plus l'agencement tour-pyramide, c'est l'agencement, cette fois-ci, couloirs, couloirs infinis en longueur et non plus tour transcendante en hauteur. Et quand Kafka... -- mais vous savez... euh... dont vous savez qu'il était un bureaucrate spécialisé, un grand bureaucrate, quoi, qu'il avait eu des fonctions bureaucratiques importantes -- Kafka n'a jamais cessé de s'interroger, là, très... -- ce n'est pas du symbolisme, il n'a jamais fait de symbolisme -- il s'interroge sur les conditions modernes de la bureaucratie.

Euh... Je ne dis pas que son œuvre tient... se réduit à ça, mais ça a été un des... un des sujets de la réflexion politique de Kafka les plus aigus. Ben, qu'est-ce qu'il nous dit? Il est le premier, à ma connaissance -- eh bien, avant les sociologues spécialistes de la bureaucratie -- il est le

premier à dégager les formes actuelles de ce qu'on pourrait appeler la néo-bureaucratie. [93 :00] Et la néo-bureaucratie, ce n'est pas du tout une bureaucratie pyramidale, c'est une bureaucratie de couloirs, c'est une bureaucratie de segments, une enfilade de bureaux. Dans *Le château*, vous avez l'admirable personnage Barnabé, dont le rêve est de devenir messager, au dernier rang de la bureaucratie, il demande un tout petit poste. Et il va de bureau en bureau en bureau en bureau, sur une ligne droite, en longueur, et il raconte son passage,<sup>10</sup> etc.

Le même coup que pour le château, vous l'avez dans *L'Amérique*, dans un texte extraordinaire où Kafka décrit – mais alors il faut un art pour arriver à cette description – où, si vous voulez, à mesure que la description avance, notre œil de lecteur est comme dans un kaléidoscope, c'est la scène qui change et pourtant, c'est la même scène. Il décrit [94 :00] le château, ... pas le château, il décrit une maison... qui est la maison de... son oncle, la maison de l'oncle du héros et, là aussi, au début, on croit que c'est une espèce de maison pyramidale et tout se passe comme si, à mesure que le texte... se fait..., tout se passe comme si la maison pyramidale se couchait, devient une espèce de couloir qui enfile les pièces. Tout change. C'est, je dirais, le passage de l'ancienne bureaucratie impériale archaïque à la néo-bureaucratie, à la bureaucratie moderne.

Or, c'est ça qui m'avait frappé pour Kafka. Si vous voulez, pourquoi est-ce qu'un type de cinéma comme Orson Welles a eu tellement, tellement le sens de Kafka? Parce que, ça ne marche qu'avec des rencontres, tout ça. Ce n'est pas parce que Orson Welles a mieux lu que... que d'autres, [95 :00] Kafka, ce n'est pas parce qu'il lit mieux que Marthe Robert, ce n'est pas pour ça.<sup>11</sup> Ça, lire mieux, c'est une question de talent, ce n'est pas une question de... [*Deleuze ne termine pas*] Mais, qu'est-ce qui explique la rencontre... la rencontre Orson Welles-Kafka? Pas compliqué. Supposons, je n'en sais rien, que même Kafka n'ait lu que... que Orson Welles n'ait lu Kafka que tardivement. Comment il marchait, avant, Orson Welles? Très bizarre. Que ce soit des fantasmes ou pas, qu'est-ce que c'était ses trucs à lui? Ses trucs à lui, ce n'est pas compliqué, il avait comme deux... deux directions dynamiques qu'il a placées dans tous ses films, mais avec toutes les formules de variation que vous voulez, il avait deux grands thèmes, c'est-à-dire qu'il doit vivre éperdument. Ses deux grands thèmes, c'est quoi? Et techniquement, au cinéma, évidemment, ça donne autre chose qu'en écriture. Et, à chacun, vous pouvez assigner des techniques de prise de vue, des techniques... vraiment d'optique. [96 :00]

Il avait comme premier grand thème l'espace, l'espace en hauteur... alors qui peut se faire... oui, l'espace qui fuit en hauteur. Et son autre grand thème, c'est une ligne de fuite longitudinale. L'espace dominant, si vous voulez, en schématisant beaucoup, l'espace dominant des impérialismes est la ligne de fuite longitudinale. Si je prends des films quelconques... quelconques, pas quelconques par la qualité, mais des films comme ça au hasard, de Welles, c'est évident que, dès ses premiers films, ces deux espaces entrent, ou ces deux éléments spatiaux entrent dans des combinaisons incroyables. Je veux dire, la beauté de ce qu'il en tire, de ces deux grands axes d'espace, c'est... c'est fantastique. [97 :00]

Si je prends un film qui n'est pas d'Orson Welles, le fameux *Troisième homme*, en quoi on voit qu'il ne s'est pas contenté de jouer, mais qu'il a inspiré évidemment le film, qu'il a inspiré les images... que c'est signé Welles. Pas compliqué, c'est l'extraordinaire vie et habileté, ce n'est pas du copiage, donc il a fallu qu'il s'en mêle, avec lequel vous trouvez combinés les images des grands hôtels viennois tout en hauteur avec escalier en spirale ou bien la grande roue du

*Troisième homme*, si vous vous rappelez, qui définit alors un espace, en fait, qui va être l'espace de la domination impériale, parce que c'est là que Orson Welles pense à un moment à liquider son copain en le jetant du haut de la grande roue. Donc, ces espaces, tout de... tout de hauteur et de domination et puis l'espace des égouts qui affleurent la terre et qui va définir une ligne de fuite longitudinale [98 :00] du héros du *Troisième homme*.

Si je prends *La dame de Shanghai*, pensez à la valeur contrastée... je veux dire, qu'est-ce que c'est le lyrisme, les valeurs lyriques dans l'image de cinéma? Vous retrouvez tout le thème, par exemple -- euh, je ne l'ai pas vu depuis longtemps donc... -- Il y a tout le thème de... euh... de l'espace des hauteurs, par exemple Rita Hayworth qui plonge... qui plonge tout à fait en haut d'un rocher, là, ... le plongeur, ça répond, ça renvoie tout à fait à la grande roue du *Troisième homme*. Et puis, vous avez l'espace longitudinal, il y a une image d'une beauté dans *La dame de Shanghai* où je ne sais plus qui court, il y a une plage où il y a des espèces de cabines ou de motels qui donnent sur une allée en bois. Il y a tous les gens qui sortent de... de leurs niches, [99 :00] de leurs petites maisons, qui se réunissent pendant que quelque chose se passe dans l'allée longitudinale, et ça fait une espèce de mouvement de fuite.

Dans, euh, dans *Le procès*, la manière dont il a joué de cet espace, par exemple si vous vous rappelez la scène des petites filles qui courent et du peintre... de Titorelli et des petites filles perverses, la manière dont elles courent dans une espèce de... d'espace qui est formé vraiment par une sorte de claie, c'est une espèce de caisse ajourée très longue, et elles courent en ricanant, en criant, et c'est une espèce de fuite, de mouvement... très, très rapide, très beau. Et, inversement, il y a tout l'espace du tribunal qui est très ambigu, puisque, vu de loin aussi, ça paraît un espace des hauteurs, mais, dès qu'on s'en approche, on s'aperçoit que ce n'est rien, c'est comme des pièces enfilées les unes aux autres.

Alors, là, [100 :00] vous avez..., et là, ça introduit ce que je voudrais qu'on commence à faire aujourd'hui, ça introduit cette espèce de passage d'une bureaucratie... Lorsque un des grands spécialistes de la Chine... de la Chine archaïque, à savoir [Etienne] Balazs, b-a-l-a-z-s, intitule son livre – ou son [*mot inaudible*], je ne sais plus -- *La bureaucratie céleste*, ça veut dire quelque chose.<sup>12</sup> Ça veut dire : c'est la formule de la bureaucratie des Empires archaïques. Et cette bureaucratie archaïque, à mon avis, c'est facile d'en rendre compte avec les catégories qu'on a essayé de dégager. C'est cette bureaucratie des hauteurs, c'est la construction d'une pyramide, pyramide, si vous voulez, dont le sommet serait la fonction despotique, la base ce serait les communautés occupant les différents territoires – voyez que le sommet surcode [101 :00] la base, c'est-à-dire l'ensemble des territoires comparés – et les... les faces... les faces de la pyramide seraient les différents aspects du fonctionnariat. Dans notre cas, ce serait plutôt un trièdre, vous sentez bien ; on pourrait toujours trouver un quatrième, un cinquième, une cinquième face, etc.

Alors, là, ça irait bien. Aujourd'hui, ça va de soi que notre bureaucratie, elle a bien gardé quelque chose de cet aspect. Par exemple, il me réjouit beaucoup que, au moment de... du début de la révolution soviétique, lorsque les Futuristes se sont lancés dans de grands projets vraiment bureaucratiques, à savoir les plans, des plans pour... des plans euh... architecturaux pour... euh... le comité central, pour... ceci, cela, ils ont repris, quitte à... – ça n'empêchait pas que c'était très, très créateur, ce qu'ils faisaient – [102 :00] ils ont repris le grand modèle de la tour,

en y introduisant... et à ce moment-là ont fleuri les projets de tours. Mais on peut penser que, en même temps, d'autres éléments bureaucratiques développaient leurs germes et impliquaient un tout autre espace.

Et bien plus, si je reviens au *Château*, pour en finir, de Kafka, peut-être est-ce que vous vous rappelez que, non seulement, le château n'est un château qu'en apparence et vu de loin. Dès qu'on s'approche, il ressemble plutôt à une série de mesures. Mais, si vous vous rappelez, bien plus, les fonctionnaires du château n'exercent pas leur activité – semble-t-il, pour autant qu'on sache – n'exercent pas leur activité dans le château lui-même, mais vont dans un hôtel, et les fonctionnaires [103 :00] à l'hôtel... l'hôtel alors, de près ou de loin, n'est plus du tout un château, c'est une enfilade de chambres minables, et c'est là que les vraies affaires se font. En d'autres termes, l'hôtel en longueur a remplacé le château en hauteur, ce qui veut dire, au plus... au plus simple, si vous voulez, il y a bien une nouvelle bureaucratie qui passe par la contiguïté des bureaux, la contiguïté des bureaux en longueur, et qui n'est plus la bureaucratie céleste, qui est une bureaucratie d'un tout autre type. Alors, malgré tout, c'est formidable, c'est... ça n'empêche pas que... tout ce que vous voulez... Tous les mélanges peuvent se faire.

Si vous prenez un immense ensemble architectural aujourd'hui, moderne, par exemple en Amérique... vous pouvez avoir très bien le PDG en haut de la tour. Ah, c'est aaah... [104 :00] A ce moment-là, il assume la vieille fonction de l'Empereur despotique. Voilà... Kafka, une de ses plaisanteries – j'espère qu'il ne le faisait pas tous les jours, parce que ça aurait été monotone – c'est : il travaillait, n'est-ce pas, dans une espèce de grand centre d'assurances sociales de l'Empire autrichien. Quand il... à Prague. Quand il entrait sous le porche, n'est-ce pas, il faisait le signe de croix, la croix, lui qui était juif, il faisait le signe de croix et il se mettait à genoux, pour bien montrer que c'était ça le Temple de... Il devait être mal vu, ça devait diminuer sa note, [Rires] mais... Bon, ça c'est l'appel à la bureaucratie céleste.

Mais, en même temps, les centres de pouvoir – pour parler de pouvoirs, là, tels qu'ils sont essaimés... quand il y a des pouvoirs, pour moi, ils sont par nature essaimés dans des agencements. Ils n'exigent jamais... Ils sont vraiment des déterminations tout à fait secondaires. - Dans un agencement de bureaucratie [105 :00] moderne, les centres de pouvoir, ils sont beaucoup plus dans le rapport d'un bureau au bureau contigu que dans le rapport hiérarchique en hauteur. Et, là où Kafka, vraiment, a été, une fois de plus, a tout compris comme d'avance, c'est que, lorsque les sociologues modernes s'occupent des bureaucraties (notamment, il y a beaucoup d'américains qui travaillent sur la bureaucratie), ils montrent très bien ça, comment les rapports de contiguïté de bureau mettent en question... – bien entendu, tout ça, ça se retrouve, c'est pour la même cause -- mais, au besoin, mettent en question, c'est comme un double quadrillage, les ordres, les ordres hiérarchiques qui vont du plus haut au plus bas, il y a tout un rapport des bureaux contigus les uns avec les autres qui, au besoin, vont impliquer non pas une force de résistance ou d'inertie par rapport aux ordres venus d'en haut... [Fin de la cassette] [1 :45 :58]

#### **Partie 4**

... décalage d'un bureau [106 :00] par rapport à l'autre où l'ordre est transformé en longueur, où l'ordre qui... non seulement, il y a la transformation de l'ordre suivant l'échelle hiérarchique de haut en bas, mais il y a les modulations, les modifications quand on passe d'un bureau à un autre,

si bien qu'un dossier... Vous devez considérer le double chemin : chemin céleste, circuit céleste de la bureaucratie impériale archaïque, de haut en bas, et chemin longitudinal d'un bureau à l'autre. Ce n'est pas la même bureaucratie. Et pourtant, ça peut être les mêmes gens qui participent aux deux. Mais, vous comprenez, on est à la frontière de deux agencements différents. Alors, c'est là-dessus que, presque, on enchaînait. Si vous m'accordez, quels que soient vos accords ou désaccords... Quelle heure il est? [107 :00]

**Un étudiant** : [*Inaudible*]

**Deleuze** : Quoi?

**L'étudiant** : Midi vingt.

**Deleuze** : Midi vingt, alors on va terminer bientôt. Si vous m'accordez cette description de l'agencement impérial despotique, pour une fois, vous m'accordez, même si je n'ai pas dit grand-chose encore jusque-là, ce n'est pas du tout la même chose que le tyran d'une Cité, ce n'est pas du tout la même chose que le dictateur d'un État moderne, aucun rapport. Encore une fois, on a défini le despote comme étant exclusivement une fonction publique dans les conditions de cet agencement « Empire archaïque », et on a essayé de décrire cet agencement.

Bon, encore une fois, je résume tout sous forme négative en disant : mais, là-dedans, il n'y a ni « pour soi », ni détermination privée. Alors on bute... – on peut le traduire sous forme..., sous une forme presque évolutionniste, mais on retire ce qu'il y a d'évolutionniste là-dedans – [108 :00] on bute sur la question : mais alors, d'où ça peut venir, le « pour soi » de la propriété privée qui va être quand même fondamental dans le... dans... dans tout l'appareil d'État? On a commencé par décrire un agencement « appareil d'État » qui ne comporte aucune détermination de la propriété privée. Toute propriété y est publique. En effet, possession communale des territoires, propriété despotique du sol, délégation de propriété aux fonctionnaires : il y a absolument aucun propriétaire privé là-dedans. Le fonctionnaire ne jouit de... des revenus ou d'une tenure qu'en tant que fonctionnaire, c'est-à-dire par la fonction qu'il assume, mais pas en tant que personne.

Donc, ça devient un vrai problème : d'où ça peut venir la propriété privée? Eh ben, si vous voulez, pour bien, pour procéder par ordre, [109 :00] je dirais : on a, en principe, on est arrivé à définir en très gros un agencement « appareil d'État » sous les espèces de l'Empire archaïque. Tout ce qu'on va découvrir ensuite va montrer comme des *variétés* de l'appareil d'État. Est-ce que ces variétés seront ou sont évolutives? On laisse la question pour le moment. Sans doute, pour plus de commodité, on va faire comme si elles étaient évolutives parce que c'est plus commode pour s'exprimer, mais je réserve complètement la question de savoir s'il y a eu une évolution historique ou bien si c'est autre chose qu'une évolution.

Et, la question, c'est : mais d'où peut venir la propriété privée? Une fois dit : on a comme point de repère..., c'est que nos États, et aussi loin que remonte notre mémoire, puisqu'on n'a pas la mémoire des Empires archaïques... aussi loin que remonte notre mémoire, [110 :00] : ben les États fonctionnent dans un type d'agencement qui opère un mixte du public et du privé. Donc, d'où vient la sphère du « pour soi » dans les États? D'où vient la sphère de la propriété privée



dans les États? Et c'est la question que je posais la dernière fois. Et, on a beau tout retourner, on ne voit pas.

Si je résume l'ensemble : qui peut avoir, là, à la fois l'intérêt à la propriété privée, -- je dis bien « intérêt » -- ou trouver un pouvoir dans la propriété privée, une fois dit que le désir de la propriété privée, ça va être autre chose, puisque, le désir de propriété privée, il ne fait qu'un avec l'émergence de la propriété privée dans un nouveau type d'agencement, le type d'agencement à la recherche duquel nous sommes? Mais personne, personne à première vue. [111 :00] Je dis : le despote, tout son *intérêt*, une fois que l'agencement impérial existe, tout son intérêt, c'est de continuer dans cet agencement. Le fonctionnaire, là, c'est encore plus net. Le fonctionnaire, il reçoit des revenus de la terre qui lui est concédée. Cette terre, elle est exploitée par les communautés. Les communautés donnent au fonctionnaire une rente en nature et en travail. C'est évident que le fonctionnaire, en tant que fonctionnaire, n'a aucun intérêt à transformer un tel régime, puisque, bien plus, ce régime, c'est la base de son existence en tant que fonctionnaire. Ce serait un suicide. Comme dit l'auteur que je citais, spécialiste de l'Empire chinois, comme [112 :00] dit Tokeï : on conçoit que des fonctionnaires soient devenus de petits despotes, c'est-à-dire aient fait des despotismes... séparés, autonomes, mais absolument pas qu'ils deviennent des propriétaires privés. C'est comme si on les conviait à renverser la base même de leur existence sociale. Donc ni le despote, ni le fonctionnaire, ni le membre de la communauté qui, en tant que membre de la communauté, a la possession du territoire, mais absolument personne, dans un tel système, n'a intérêt à la propriété privée.

D'où ça peut venir? Alors, c'est là que je disais : cet article ou ce texte de Tokeï me paraît très bon, parce que ça répond..., je l'avais dit la dernière fois, eh bien, il nous dit quelque chose de très curieux, il me semble. Il nous dit : ben vous comprenez, ce n'est pas difficile, [113 :00] il faut trouver... -- c'est presque, là, un... un point de méthode très important, le texte est très, très bien fait, de Tokeï... -- il dit : il faudrait trouver quelqu'un, un personnage social qui, à la fois, fasse partie de l'Empire archaïque et ne soit pas compris, un inclus exclu. Des exclus à l'état pur, ça, ce n'est pas difficile, c'est les proscrits, les proscrits. Mais quelqu'un qui, à la fois, soit pris dans l'Empire archaïque et, pourtant, ne soit pas compris dans cet Empire, qu'est-ce que ça peut être? Ça n'est ni le despote, ni le fonctionnaire, ni le membre d'une commune, ni même l'esclave. Car l'esclave, c'est comme tout, dans l'Empire archaïque, c'est ce que Marx nommait non pas l'esclavage [114 :00] privé, mais nommait par opposition l'esclavage généralisé. Et l'esclavage généralisé, c'est simplement le fait que des communes en tant que communes, que les communes paysannes en tant que communes, avaient des esclaves ou bien le fait qu'il y avait des esclaves délégués aux fonctionnaires, c'est-à-dire des esclaves de fonction, attachés à telle fonction. Donc, là encore, c'est de l'esclavage public, ce n'est absolument pas l'esclavage privé de la Cité antique. C'est pour ça que nous parlons d'Empire archaïque par différence, entre autres, avec la Cité antique.

Alors qui? Qui a intérêt? Ça ne suffira pas à expliquer la naissance de la propriété privée, mais, si on arrive à montrer qu'il y a bien un type de personnage collectif qui est à la fois pris dans l'Empire archaïque et pas compris dans l'Empire, on aura comme une hypothèse possible. [115 :00] Et la réponse que je trouve très belle de Tokeï, c'est : ben oui, c'est l'esclave, mais l'esclave affranchi. C'est l'esclave affranchi. Qu'est-ce qu'il veut dire? C'est l'esclave affranchi qui surgit comme, qui est un produit de l'Empire archaïque, mais il est produit dans l'Empire

archaïque et il n'est pas compris. Il n'a plus de statut. Il est produit dans l'Empire archaïque comme hors-statut. Si j'osais dire, je dirais : il est produit dans le surcodage, mais comme décodé. En effet, l'esclave affranchi, c'est terrible, il n'a plus aucun statut et, dit Tokeï -- c'est pour ça que, la dernière fois, j'avais enchaîné sur le problème de la plainte et de l'élégie – [116 :00] : c'est lui qui lance sa plainte, et l'élégie chinoise commence avec ce mouvement collectif des esclaves affranchis.

Bon. Poussons l'hypothèse « Tokeï », poussons l'hypothèse. Il dit : est-ce par hasard que c'est l'esclave affranchi qui deviendra propriétaire privé? Et non seulement il deviendra propriétaire privé, mais il deviendra maître dans le double domaine du commerce et de l'artisanat, si vous préférez, de la monnaie marchande et de l'entreprise. [117 :00] Propriété privée, entreprise privée, bien plus, c'est l'esclave affranchi qui, en Chine, apportera les premiers germes de l'esclavage privé, c'est-à-dire, il aura le droit de s'attacher des esclaves à titre privé, notamment pour le travail métallurgique, pour le travail des mines. Bon. C'est très curieux cette histoire.

Ça doit nous faire penser à quelque chose, et, là, ce n'est pas par hasard, évidemment, que Tokeï est marxiste. Parce que, dans Marx, il y a une remarque qu'il n'invente pas vu qu'il n'est pas spécialiste de l'histoire romaine, Marx, et qu'il tire des historiens de l'histoire romaine du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est l'histoire suivante : on nous dit que la plèbe romaine a une longue histoire [118 :00] et que, notamment, la plèbe a été un facteur essentiel de la disparition de la vieille royauté étrusque qui était tout à fait..., la vieille royauté étrusque, était tout à fait du modèle et sur le type de l'Empire archaïque. Ben, la plèbe aurait été un facteur essentiel dans la destruction de la vieille royauté au profit de la République.

Or, comment est-ce que le plébéien se distingue du patricien dans la Rome archaïque? Il se distingue comme ceci : le patricien, c'est un membre de lignage ou de communauté ; il forme le peuple romain, *populus romanus*. Le peuple romain, [119 :00] ce n'est surtout pas les plébéiens, c'est les patriciens. Et comment il se définit? Il a le droit d'exploiter, le droit d'exploiter le domaine public que les latins nomment : *ager publicus*, a-g-e-r, le champ, publicus. Le patricien, c'est le membre du lignage ou de la communauté qui a le droit d'exploiter l'*ager publicus*. Vous voyez? [Pause] Il n'y a pas du tout de propriété privée. Pas du tout. Au point que ce serait un contresens fondamental de dire : les patriciens, c'était des riches qui avaient la propriété privée. L'histoire est passée par de tout autres chemins. Ils ont le droit d'exploiter l'*ager publicus* qui reste la propriété soit de la communauté, soit la propriété du Roi, [120 :00] la propriété éminente du Roi, tout ce que vous voulez. C'est un schéma de modèle. C'est un schéma de... Empire archaïque, ou communauté itinérante, à la rigueur ; c'est un mélange des deux.

Le plébéien, d'abord, qui c'est? Tous les historiens, là, sont d'accord pour dire que tout ou partie, au moins en partie, les plébéiens sont des esclaves affranchis. Pas seulement, c'est aussi des étrangers conquis, dont le territoire a été conquis, euh... c'est aussi des gens qui sont... qui sont venus, des migrants, etc., mais tout le monde dit que les plébéiens sont en partie des esclaves affranchis. Or, en tant qu'esclaves affranchis, ils sont *exclus* de tous les droits publics. [121 :00] Exclus de tous les droits publics, c'est essentiel, ça. On retrouve exactement l'esclave affranchi chinois et le plébéien romain. Là, il y a une grande identité de statut. Ils sont exclus de tous les droits publics moyennant quoi? Eux et eux seuls ont le pouvoir, comme on dit en droit romain, d'assigner la propriété de l'*ager publicus*. Ils assignent la propriété de l'*ager publicus* dans la

mesure où ils sont exclus de la propriété publique, c'est-à-dire dans la mesure où ils n'ont pas le droit d'exploiter l'*ager publicus* comme les patriciens. Qu'est-ce que ça veut dire : ils assignent la propriété de l'*ager publicus*? Ça veut dire : ils reçoivent en compensation une parcelle de l'*ager publicus* en droit, ce n'est pas forcément de l'*ager publicus* existant, on leur consent une part non encore exploitée, par exemple une terre, dont ils sont propriétaires privés. [Pause]  
[122 :00]

Et on ne retrouve la même figure que pour l'esclave affranchi chinois, quelle que soit la différence des contextes, à savoir, c'est le plébéien qui a la possibilité juridique de devenir propriétaire privé d'une parcelle, qui a la possibilité juridique de s'occuper de commerce et de s'occuper d'entreprises, notamment métallurgiques. Si vous voulez, c'est au niveau de l'esclave affranchi ou du plébéien que se fait la triple privatisation. Vous me direz -- je précise pour euh... qu'il n'y ait vraiment pas d'erreur à ce niveau -- vous me direz : mais esclave affranchi, ça suppose déjà des esclaves et les esclaves étaient propriétés privées. Je vous rappelle que non. Esclave affranchi suppose des esclaves publics, [123 :00] esclaves de communautés ou esclaves de fonctionnaires qui sont affranchis à l'issue d'un long processus et qui se trouvent hors statut, qui avaient un statut tant qu'ils étaient esclaves, un statut public, mais qui se trouvent hors statut. Et c'est, ce sont ces affranchis-là qui vont devenir à la fois propriétaires privés, petits propriétaires privés de parcelles, petits entrepreneurs, petits commerçants, presque dans... hors des mailles ou sous les mailles du surcodage impérial. En d'autres termes, c'est eux qui vont faire couler des flux d'appropriation privée par différence avec le pôle archaïque de l'appropriation publique.

Alors que ce soit [124 :00] l'affranchi chinois, que ce soit le plébéien romain, que, à ce moment-là, il y ait un germe qui va travailler les États, les États archaïques, à savoir une espèce de phénomène qui à la fois pousse du dedans et échappe au surcodage impérial. Et on voit très bien... Vous allez me dire : mais c'est quand même bizarre, cette espèce d'accident où c'est l'Empire lui-même qui produit. C'est ce personnage si bizarre, en effet, et qui dans toute l'histoire est évidemment plaintive, à savoir, il est à la fois dans l'Empire, mais il est produit dans l'Empire comme exclu par le surcodage d'Empire. Il n'a pas de statut. Et c'est à ce niveau que commencent à se dessiner des privatisations dont, ensuite, l'histoire va... va précipiter [125 :00] le cours, va précipiter l'allure.

Alors, en effet, il faudrait dire que ce n'est pas étonnant, parce que, si vous reprenez les deux agencements dont on était parti -- premier agencement code-territoire, agencement d'itinérance ; deuxième agencement, surcodage-terre, agencement d'Empire archaïque -- est-ce qu'on ne pourrait pas dire ceci, que le surcodage impérial entraîne nécessairement -- c'est une hypothèse comme ça -- entraîne nécessairement comme par contrecoup, comme corrélat, un certain décodage des flux ? En même temps qu'il surcode les flux, se fait comme en contrecoup, une espèce de décodage. Tant qu'on marchait avec un agencement du type code-territoire, les flux [126 :00] territoriaux étaient... étaient relativement codés, avec des, une souplesse relative. S'introduit un appareil de surcodage impérial qui va surcoder tous ces codes et surcoder tous ces territoires en les transformant en terre. Du coup, ces flux maintenant surcodés, ben, une partie ou certains éléments d'entre eux tendent à s'échapper. Et lorsque la terre est surcodée sous forme de l'appropriation publique, en même temps, le flux de terre tend partiellement à se décoder. Quand l'activité est surcodée sous forme de travaux publics, un flux de travail tend [127 :00] à se

décoder. Quand la monnaie est surcodée et donc créée sous forme d'impôts, un flux monétaire tend à se décoder. Et ce sont ces flux décodés qui vont constituer le flux de la propriété privée, le flux de l'entreprise privée, le flux du commerce privé.

Or ça resterait tout à fait inintelligible si l'on ne pouvait pas assigner un type de personnage collectif qui est précisément à la charnière de ce surcodage et de ce décodage des flux. Si vous voulez, quand on surcode des flux... il faut se rappeler toujours que « décodage », ça ne veut pas dire un flux dont le code est compris, ça veut dire au contraire : un flux décodé, c'est un flux dont... c'est un flux qui n'est plus [128 :00] compris dans son propre code, qui n'est plus contenu dans son propre code, qui échappe à son propre code. En effet, on peut assigner dans l'Empire archaïque le point où les flux surcodés tendent par compensation à se décoder et ce point, c'est ce point de la plèbe ou de l'esclave affranchi. Voilà, bon... oui... [Fin de la cassette] [2 :08 :30]

## Notes

<sup>1</sup> A cet égard, voir *Mille plateaux*, plateau 13, « 7000 avant J-C : Appareil de Capture, » pp. 548-549. [ATP 439-440]

<sup>2</sup> Sur le « dernier amour » chez Proust et « l'œuvre à faire », voir *Mille plateaux*, pp. 546-547. [ATP 438-439]

<sup>3</sup> Sur Mumford et la mégamachine, voir la séance 2, le 13 novembre 1979.

<sup>4</sup> Il s'agit certainement du séminaire de l'année 1975-76 dont un bon nombre des séances ont été conservé grâce au tournage d'une douzaine de réunions par RAI-3, avec les transcriptions et les traductions présentées ici sous la rubrique A Thousand Plateaus I – Deleuze at Paris 8 (Video Links). Ces séances et d'autres ont sans doute contribué au plateau 7, « Année zéro : Visagéité » dans *Mille plateaux*.

<sup>5</sup> Jacques Mercier, *Rouleaux magiques éthiopiens*, Ed. du Seuil, 1979 ; voir *Mille plateaux*, p. 224, note 12. [ATP 533-534 note 14]

<sup>6</sup> Il s'agit d'un livre d'Alain Grosrichard, *Structure du sérail : La fiction du despotisme asiatique dans l'occident classique* (Paris : Le Seuil, 1979).

<sup>7</sup> Deleuze se réfère au *nexum* à plusieurs reprises dans *Mille plateaux*, chez Dumézil p. 435 note 1, et dans le contexte du lien, p. 545.

<sup>8</sup> Deleuze présente cette référence – Jean Paris, *L'Espace et le regard* (Paris : Le Seuil, 1965), I.ii – dans *Mille plateaux*, p. 227.

<sup>9</sup> Deleuze développe le paysage comme concept et le contraste visage-paysage dans trois plateaux de *Mille plateaux*, le plateau 7 « Année zéro : visagéité », pp. 211-214, 218-230 ; le plateau 10, sur les devenir ; et le plateau 11, « 1837 : De la ritournelle ».

<sup>10</sup> Sur *Le Château* et la bureaucratie, voir *Mille plateaux*, p. 260-261.

<sup>11</sup> La critique Marthe Robert a écrit *Seul comme Franz Kafka* (Paris : Calmann-Lévy, 1969).

<sup>12</sup> Etienne Balazs, *La bureaucratie céleste* (Paris : Gallimard, 1968).